



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Salaires impayés - assistantes maternelles

Question écrite n° 45073

### Texte de la question

M. Philippe Benassaya appelle l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles, sur l'impossibilité pour de nombreuses assistantes maternelles de recouvrer leurs salaires en cas d'impayés. Il souligne que dans de tels cas, ces dernières ne disposent d'aucun recours devant les huissiers afin de rétablir leurs droits ce qui a pour conséquence de les plonger dans une profonde insécurité financière. Face à une telle injustice, il le prie de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre pour résoudre ce problème et permettre le recouvrement de ces sommes dues. Il lui demande également de bien vouloir lui faire savoir s'il est ouvert à la création d'un fond de solidarité ou d'indemnisation pour cette profession.

### Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Benassaya](#)

**Circonscription :** Yvelines (11<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 45073

**Rubrique :** Professions et activités sociales

**Ministère interrogé :** [Enfance et familles](#)

**Ministère attributaire :** [Enfance](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [29 mars 2022](#), page 2035

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)